



Date de Convocation 03/04/2018 L'an deux mille dix huit
Le mardi 10 avril à 20 heures 30
Le Conseil municipal

Date d'affichage 03/04/2018 légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique
sous la présidence de Mme Nathalie THEBAULT, Maire
Etaient présents: B.CANU – JM.COURVALET – JP.SPENNEL -
B. KARPOFF – C.DUBOIS – JC.QUILLET - F.CHOUBEIR -
L.BOU CART

En exercice 13
Présents 09 Formant la majorité des membres en exercice
Votants 12 Absents: V.GRANDET (Pouvoir à JC.QUILLET) –
JC.BOURNE CHASTEL (Pouvoir à L.BOU CART) – T.VENDROUX
(Pouvoir à F.CHOUBEIR)- C.KELLER

M. Jean-Pierre SPENNEL a été élu secrétaire.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mars 2018 :

Après lecture du compte rendu, le Conseil Municipal l'adopte à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif et du compte de gestion 2017 :

Lecture est faite du Compte Administratif 2017 dont les résultats sont les suivants :

Fonctionnement

Dépenses	268 725,56 €
Recettes	326 641,64 €

Excédent de clôture :	57 916,08 €
Excédent reporté 2016 :	19 300 €
Excédent total :	77 216,08 €

Investissement

Dépenses	86 661,81 €
Recettes	118 154,56 €

Excédent de clôture :	31 492,75 €
Excédent 2016 :	30 129,08 €
Excédent total :	61 621,83 €

Excédent total cumulé : 138 837,91 €

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le Compte Administratif et le compte de gestion 2017.

Adoption du Budget Primitif 2018 :

Mme le Maire présente le Budget Primitif suivant :

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 361 687 €, et en investissement à 212 353 €.



Le Conseil Municipal a voté les subventions suivantes :

- Association des anciens combattants	200 €
- Coopérative scolaire	1480 € (dont 900 € pour le transport de la sortie scolaire)
- Association Entre les lignes	300 €
- ASALF	150 €
- Restos du cœur	75 €
- Téléthon	75 €
- Fondation du patrimoine	50 €
- La compagnie du silence (Théâtre)	200 €
- Association les animaux du 27	100 €
- Association lou margot	100 €
- Ligue contre le cancer	50 €
- Participation 50% transport scolaire	1 555 €
- Union Sportive d'Etrépagny	50 €

Soit un total de subventions de 4 385 €.

Les investissements suivants ont été votés :

- Aménagement du cimetière : 47 198 €
- Modification du Plan Local d'Urbanisme : 10 800 €
- Restauration chapelle sainte Austreberte : 20 000 €
- Signalétique : 5 620 €
- Bâche à incendie : 6 000 €
- Téléphonie mobile (clôture) : 3 229 €
- Extension électricité pylône téléphonie mobile : 12 500 €
- Eclairage public lotissement reine blanche : 1 334 €
- Enfouissement réseaux rue grande : 14 084 €
- Sécurisation des abords salle des fêtes : 12 853 €
- Réfection boiseries extérieures salle des fêtes : 6 600 €
- Enfouissement réseaux le Gruchet : 16 834 €
- Enfouissement réseaux Sainte-Austreberte : 21 334 €
- Logiciel cartographie cimetière : 1 451 €
- Horloge commande église : 1 326 €
- Achat tables et chaises salle des fêtes : 8 000 €
- Achat d'un tracteur : 5 000 €

Soit un total d'investissements de 194 163 €.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des 3 taxes communales. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2018.

Questions diverses :

- Mme le Maire rappelle que le livre « A la lumière de nos souvenirs » rédigé par les membres du club de la Lévrière est à la disposition des Dionysiens.

La séance est levée à 21h50.